ISSN 0024-7650
L 15290 - 2422 - F: 1,20 €

Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2422
2 janvier 2015
1,20 € • DOM: 1,80 €

Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Lutte ouvrière

Le journal d'Arlette Laguiller

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

LO

Pour une bonne santé, ne comptons pas sur le gouvernement!

Chômage, hausse des prix

Les mauvais coups du gouvernement

Page 3 à 5

Grèce

Crise politique, chantage du FMI et intérêts des travailleurs

Page 6

Il y a 100 ans

Les fraternisations de Noël dans les tranchées

Page 7

Pour une « bonne santé », ne comptons pas sur le gouvernement !

Avec le mouvement de grève des médecins, les vœux de « bonne santé » prendront, cette année, une signification toute particulière. Car, oui, notre système de santé est en train de craquer par tous les bouts. Pour les médecins, la loi santé de Marisol Touraine en particulier la généralisation du tiers payant, est la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

Le tiers payant serait une bonne chose, un soulagement, car avancer 23 euros est un obstacle pour nombre de familles. Mais, une fois de plus, le gouvernement cherche à redorer son blason avec une mesure populaire sans que cela lui coûte quelque chose. Et tout retombera sur le dos des médecins.

Parmi eux, il n'y a pas que des spécialistes des dépassements d'honoraires et des sommités qui se font grassement payer. Il y a aussi les médecins traitants qui enchaînent des journées de 9 ou 10 heures et sont seuls à tout gérer. Ils craignent, en devant se faire payer par la Sécurité sociale et les quelque 300 mutuelles, des retards de paiements et un surcroît de travail administratif. Et on peut les comprendre !

Qui n'a pas été confronté aux erreurs ou aux retards de paiement de la Sécurité sociale ? Les problèmes rencontrés par les nouveaux retraités de Nord-Picardie ou du Languedoc-Roussillon pour toucher leur pension montrent assez que l'État ne donne pas aux organismes sociaux les moyens de fonctionner correctement. Alors, que les médecins traitants refusent de faire les frais d'un système qui marche de plus en plus mal est légitime.

Les propos de certains médecins, jaloux de leur « liberté » et craignant « d'être transformés en salariés », sont choquants. C'est bien un préjugé de petit bourgeois que de repousser avec horreur l'idée d'être salarié, alors qu'ils dépendent déjà, par tous les bouts, des organismes publics ! Quant à dire que le tiers payant « déresponsabilise » les patients, c'est insultant. Comme si les plus pauvres allaient voir le médecin par plaisir !

Le mépris social et l'individualisme exprimés par certains praticiens, qui fort heureusement ne sont pas représentatifs en particulier des médecins traitants, ne dédouanent pas le gouvernement de ses responsabilités dans la dégradation de l'ensemble du système de santé publique.

Dans les quartiers populaires, comme dans les campagnes, les déserts médicaux se multiplient. Obtenir un rendez-vous dans la journée et à proximité est devenu impossible pour beaucoup. Et il faut souvent attendre des mois pour pouvoir consulter un spécialiste ou passer une IRM.

La liberté d'installation dont disposent les médecins n'arrange rien. Mais sur le fond, il manque des médecins parce que le gouvernement maintient les quotas qui limitent depuis des décennies le nombre d'admis aux études médicales. Résultat : le pays forme aujourd'hui moins de médecins qu'en 1970, alors qu'il y a 15 millions d'habitants de plus !

Le tout est aggravé par la fermeture de maternités, de services d'urgence et hospitaliers, voire d'hôpitaux entiers, comme sous la droite.

En 2015, le gouvernement prévoit de faire encore deux milliards de coupes dans les budgets des hôpitaux déjà insuffisants. Moins de crédits, moins de personnels, moins de lits : voilà qui rend insupportables les conditions de travail du personnel et qui nuit à l'accès et à la qualité des soins !

Les urgentistes ont fait grève la semaine dernière. Alors qu'ils font en moyenne des semaines de 60 heures, ils viennent d'obtenir que leurs heures supplémentaires soient payées… en heures supplémentaires. Et encore, seulement celles au-dessus de 39 heures ! C'est dire ce que vit l'ensemble du personnel hospitalier !

Alors, oui, le système de santé est malade. Jusqu'alors, il passait pour être efficace. Il avait été conçu pour permettre à tous de se soigner sans que le patronat ait à payer des salaires trop élevés, la solidarité entre les travailleurs palliant les risques. Mais, depuis trente ans, le système de Sécurité sociale et les hôpitaux sont devenus la cible d'attaques systématiques du capital privé, secondé par les gouvernements.

Comme La Poste ou les transports publics, on veut obliger les hôpitaux à devenir « rentables » et « compétitifs ». Des pans entiers ont été privatisés et soumis à la loi du profit, les directeurs d'hôpitaux sont poussés à devenir des gestionnaires financiers.

Malades et personnels soignants y sont perdants. Seuls, les profits des capitalistes de la santé y gagnent. Et le gouvernement prétendument socialiste continue dans la même logique. Alors, quand il se vante de prendre une mesure de gauche avec le tiers payant, qui plus est sans mettre les moyens pour que cela marche, il se moque vraiment de notre santé.

Au sommaire

LEUR SOCIETE

Augmentations du Nouvel An 3
Augmentation du chômage 3
Indemnisation des chômeurs 3
CICE 3
Hébergement d'urgence saturé 4
Valls à Liévin 4
Compte pénibilité et patronat 5
Temps partiel, patronat et gouvernement 5
Comment faire reluire le gouvernement au réveillon 5
Toujours plus pour les patrons 5
Les actionnaires d'Alstom 10
Les actionnaires de General Electric 10
Entente illicite et concurrence 10
Laboratoires pharmaceutiques 10
Sang contaminé 10

DANS LE MONDE

Crise politique en Grèce 6
Manifestations contre l'immigration à Dresde 6
Les fraternisations de Noël 1914 7
Haïti 12
L'ONU et l'éducation des enfants 12

ENTREPRISES

RLD-Les Lilas 8
Boutiques de la Tour Eiffel 8
Renault Flins 8
Easy-Jet 9
Abattoirs AIM 9
Safran et Airbus rachètent Ariane 9
Sénerval Strabourg 11
Arc International 11
Equipementiers auto 11

Lutte Ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte Ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte Ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte Ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut désormais trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte Ouvrière*.

Les augmentations du Nouvel An : le gouvernement à la manœuvre

Comme tous les ans, de nombreuses mesures décidées ces derniers mois entreront en vigueur le 1er janvier 2015.

D'une part, les entreprises publiques ont annoncé des hausses de tarifs avec la bénédiction du gouvernement. Ceux de la SNCF vont augmenter de 2,6 %. Ceux de La Poste de 7 % en moyenne et jusqu'à 15 %. Ce serait la hausse la plus élevée de l'histoire de La Poste. Les prix des transports publics ne feront pas exception : 2,9 % d'augmentation par exemple en ce qui concerne la RATP.

D'autre part, Hollande a promis en novembre qu'il ne déciderait pas de nouvelle hausse d'impôt avant la fin de son mandat. Mais c'était un jeu de mots. Car si les impôts n'ont pas augmenté – pour l'instant – les taxes, elles, vont augmenter. C'est le cas de la redevance audiovisuelle, de même pour la taxe sur les carburants, qui concernera aussi bien l'essence et le diesel que le fioul et le gaz pour le chauffage. Ceux qui roulent au diesel seront d'ailleurs doublement pénalisés puisqu'ils paieront en outre une taxe destinée à compenser la suppression de l'écotaxe.

Chacune de ces taxes signifiera une dépense supplémentaire de quelques euros ou quelques dizaines d'euros par an. Mais cumulées, elles pèseront lourd, d'autant que le pouvoir d'achat des ménages est bloqué, quand il ne diminue pas.

D'autres augmentations sont à prévoir en 2015, que le gouvernement aura bien méritées : celle de son impopularité et de la colère des travailleurs.

Nicolas Carl

LO

SNCF : pour les usagers, une hausse de plus.

Chômage : le bilan s'alourdit

Le chômage a encore progressé en France en novembre et a atteint un nouveau record. Il y a officiellement 3,5 millions de chômeurs dits de catégorie A, c'est-à-dire n'exerçant aucune activité, et 5,5 millions en comptant ceux qui n'ont qu'un emploi à temps partiel, parfois seulement quelques heures dans le mois, alors qu'ils recherchent un temps plein.

Depuis avril 2012 et l'élection de Hollande à la présidence, il y a 600 000 chômeurs de plus. Ces derniers mois, quelque 1 000 chômeurs supplémentaires sont venus chaque jour grossir les rangs de ceux qui pointent à Pôle emploi.

Comment pourrait-il en être autrement alors que les entreprises ont gardé toute liberté de se débarrasser de leurs salariés ? Des centaines de plans de licenciements ont frappé des dizaines de milliers de salariés. Les embauches en CDD (y compris les missions d'intérim) représentent 87 % des « embauches ». Ces CDD sont de plus en plus brefs, la moitié d'entre eux étant de moins de dix jours. Bref, la précarité se généralise.

Le « contrat unique » que réclame le patronat s'impose dans les faits. Le plus souvent dorénavant, il s'agit d'une mission de quelques jours, sans aucune garantie pour la suite.

La hausse ininterrompue du chômage juge aussi ce que recouvrent les aides aux entreprises. Si le « pacte de responsabilité » n'était pas en vigueur en 2014, le CICE l'était. En 2014, quelque 8 milliards d'allégements de charges ont été versés aux entreprises qui, comme le disent hypocritement les économistes de la presse patronale, « ont reconstitué leurs marges » – autrement dit, ont augmenté leurs profits.

Les patrons peuvent donc dire merci à Hollande et au PS ; quant aux chômeurs, ils sont à inscrire au bilan de la politique gouvernementale.

Michel Bondelet

CICE : des milliards qui ne servent pas l'emploi

Quand, fin 2012, le gouvernement avait lancé le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), il s'était engagé à ce qu'il permette la création « d'au moins 300 000 emplois » sur trois ans.

Cette réduction d'impôt des sociétés sur leur masse salariale brute située en dessous de 2,5 smic était de 4 % pour l'année 2013, sur les impôts payés en 2014, et de 6 % par la suite.

Avec le CICE, le gouvernement a déjà versé cette année près de 8 milliards d'euros au patronat, somme évaluée à 20 milliards pour l'an prochain, sans aucune contrepartie puisque les entreprises ne sont pas contraintes d'embaucher, même si le mot « emploi » figure dans l'appellation. Les patrons ont pris l'argent, mais où sont les emplois ? Il y a eu 175 000 chômeurs de plus en 2013, et 181 000 sur les onze premiers mois de cette année. En fait, les milliards qu'ils ont empochés ont surtout servi à financer des projets programmés, ou à augmenter leurs marges bénéficiaires.

Si, au lieu de verser huit milliards à fonds perdus au patronat, l'État avait lui-même embauché directement, 200 000 emplois auraient pu être créés dans l'année, à raison de 40 000 euros par emploi, cotisations sociales comprises. Déjà, le nombre de chômeurs n'aurait pas augmenté. En outre, ces travailleurs auraient pu être affectés sur des emplois utiles à la collectivité, comme la construction de logements sociaux qui font défaut, ou dans les services publics qui manquent de personnel, tels que les hôpitaux, les transports, ou l'éducation.

M.L.

Indemnisation des chômeurs : les effets pervers des nouvelles règles

Les nouvelles dispositions d'indemnisation des chômeurs inscrits à Pôle emploi ont institué une règle qui permet d'augmenter de façon significative les durées d'indemnisation des chômeurs qui reprennent une activité pendant une période limitée (le double de ce qui existait auparavant).

Cette indemnisation est calculée en fonction de ce que touchait le salarié inscrit à Pôle emploi au moment de sa première inscription, qui peut remonter à plus de trois ans.

Or cette disposition, si elle peut être favorable à un salarié qui avait un travail bien payé à plein temps avant de s'inscrire à Pôle emploi et qui reprend un emploi plus mal payé, peut avoir un effet désastreux pour d'autres salariés.

C'est le cas par exemple de salariés anciennement à mi-temps, et donc indemnisés comme tels il y a près de trois ans, ayant repris un emploi à plein temps pendant plus de deux ans, et licenciés à nouveau pour raison économique. La règle est que, dans ce cas, le salarié récupère l'intégralité de ses droits, 23 mois d'indemnisation, sur la base de son salaire des douze derniers mois. Mais, dans ses premières circulaires, l'Unedic, l'organisme paritaire qui gère l'indemnisation des chômeurs, a décidé de faire valoir dans ce cas la nouvelle règle, qui fait que le salarié licencié n'ayant pas épuisé ses droits initiaux, qui peuvent remonter à plus de trois ans, se retrouve indemnisé sur la base de ce qu'il avait touché alors, sans tenir compte de ses deux ans de travail et de cotisation.

Inutile de dire le choc que cette indemnisation au rabais a été pour des ex-chômeurs qui s'étaient démenés pour retravailler.

Il est difficile de dire si c'est à dessein que les nouvelles directives, privant certains chômeurs de leurs droits garantis par ailleurs, ont été éditées. Ou si, comme souvent, c'est la bêtise bureaucratique, l'indifférence ou le mépris vis-à-vis des chômeurs qui ont entraîné cette situation inextricable.

L'Unedic est gérée à parité par les représentants des patrons et des confédérations syndicales, système auquel ces dernières sont toutes tellement attachées. Eh bien, à ces représentants syndicaux, puisque la décision leur revient en partie, de montrer s'ils sont au moins capables de défendre, ne serait-ce qu'un peu, le droit de ceux qu'ils sont censé représenter en mettant fin à un tel scandale et en rétablissant ces chômeurs spoliés dans leurs droits.

Paul Sorel

Hébergement d'urgence saturé : des milliers de personnes à la rue

En vertu du plan « grand froid », plusieurs villes ont ouvert des gymnases pour héberger des sans-abri, du moins pour la nuit car bien souvent ils sont remis à la rue dès le lendemain matin. Il faut donc attendre que la température soit inférieure à zéro pour que les SDF aient la possibilité de passer une nuit au chaud.

Les associations qui se battent pour venir en aide aux SDF font un constat alarmant. Dans toutes les villes, le 115, le numéro que l'on peut appeler pour obtenir un hébergement d'urgence, est saturé.

LO

« Nous ne pouvons décrocher que 10 % des appels », déclarait une travailleuse sociale de Haute-Garonne, *« et quand on arrive enfin à nous joindre, dans plus de 90 % des cas, nous n'avons aucune solution à proposer »*. Dans tous les départements, la situation est la même, ce qu'avait dénoncé le personnel du 115 en faisant un jour de grève début décembre. Depuis un an, le nombre d'appels non suivis de prise en charge a doublé.

Le nombre de familles, ou de femmes seules avec enfants, est lui aussi en constante augmentation, avec pour conséquence dramatique la mort en 2013 de quinze enfants, contre trois l'année précédente. Dix d'entre eux étaient de familles roms, vivant dans des bidonvilles, ces abris précaires que la police de Valls et Cazeneuve s'acharne à détruire sans proposer de relogement, contrairement aux promesses du gouvernement.

Au total, il y a en France 100 000 places en hébergement d'urgence, la plupart étant des hôtels où des familles s'entassent dans une seule chambre, sans possibilité de cuisiner. Or, selon l'Insee, 150 000 personnes vivent dans la rue ou dans des hébergements précaires tels les bidonvilles, et seules 8 000 places supplémentaires sont ouvertes en hiver. Réquisitionner des logements vacants pour héberger de façon pérenne les SDF qui, même lorsqu'ils ont un emploi, n'ont pas les moyens de payer un loyer dans le parc privé, construire des logements sociaux en nombre suffisant pour que personne ne soit plus à la rue, est une urgence vitale.

Marianne Lamiral

Valls à Liévin : un hommage pour la galerie

Il y a quarante ans, le 27 décembre 1974, un coup de grisou tuait 42 mineurs à la fosse des Six-Sillons à Liévin. C'était la catastrophe minière la plus meurtrière dans le bassin houiller du Pas-de-Calais depuis celle de Courrières qui avait fait, en 1906, plus de 1 000 victimes.

La direction des Charbonnages de France avait évoqué en 1974 la fatalité. En fait, sur fond de fermeture programmée des mines de charbon et de volonté des Charbonnages de limiter toutes les dépenses, la sécurité pour protéger des risques de grisou avait été négligée. Et en 1978, la société exploitante, les Houillères du bassin du Nord-Pas-de-Calais, était reconnue responsable et condamnée pour faute inexcusable.

La commémoration de cet événement a été l'occasion pour Manuel Valls de se mettre en scène pour, a-t-il dit avec des trémolos dans la voix, *« accomplir un devoir envers tous les ouvriers des mines qui, durant près de trois siècles, ont fait de la France une grande nation, une grande nation industrielle »*.

Valls a évité de revenir sur la responsabilité de la direction des Houillères. Est-il aveuglé par son amour de l'entreprise ? Cette fois, il a choisi de parler des travailleurs : *« Le monde ouvrier a fait avancer l'histoire (...) À travers la prise de conscience de lui-même, ses luttes sociales, syndicales, politiques. »*

Tout comme il y a vingt ans, pratiquement jour pour jour, Mitterrand, qui en était à son deuxième mandat présidentiel, avait fait le même déplacement... et tenu les mêmes propos qui ne coûtent rien, évoquant déjà le combat des mineurs.

Quelques fleurs pour les mineurs, victimes sur le front de l'exploitation, des hommages appuyés et des milliards de cadeaux au patronat : bel exemple de la continuité politique des socialistes.

Boris Savin

FIL ROUGE

Un millionnaire au service des milliardaires

Selon sa déclaration officielle d'intérêts et de patrimoine, le ministre de l'Économie et ancien banquier d'affaires Emmanuel Macron a gagné près de trois millions d'euros de 2009 à 2012 et possède pour 1,2 million d'euros de biens. Et il s'est arrangé pour ne pas payer l'impôt sur la fortune.

En effet, il fait déduire ses dettes du montant de son patrimoine. Or les emprunts qu'il aurait contractés se monteraient à plus d'un million d'euros selon le journal *Le Monde*.

Quoi d'étonnant à ce qu'il soit expert en « optimisation fiscale » : il a été payé 2,4 millions d'euros pendant 18 mois par la banque Rothschild pour conseiller des gens beaucoup plus riches que lui dans leurs placements et les aider à payer le moins d'impôt possible.

Des prières, dépourvues de CO^2, vers le ciel

Après les échecs répétés des conférences sur le climat, dont la dernière à Lima, certains responsables écologistes en sont à compter... sur l'intervention du pape. Celui-ci prépare une encyclique sur *« l'écologie de l'humanité »* qui aura sans doute autant d'effet sur le réchauffement que les multiples vœux pieux égrenés lors des différentes conférences.

La prochaine grande conférence sur le sujet aura lieu en décembre 2015 à Paris, et cette fois, pour les autorités françaises, c'est du sérieux. Nicolas Hulot a été nommé par Hollande, en 2012, *« envoyé spécial pour la protection de la planète »*. L'envoyé spécial en question a donc rencontré celui qui se présente comme l'envoyé de dieu et il espère le mobiliser dans sa croisade contre le réchauffement climatique, et cela d'autant plus que le pape devrait se rendre en France.

Autrefois, lors de sécheresses, les autorités religieuses organisaient des processions pour faire venir la pluie. On n'a pas beaucoup progressé depuis...

Tant pis pour les malades

L'État français vient de réduire de 25 millions d'euros le montant qu'il versait jusqu'à présent à l'organisme international de lutte contre le sida Unitaid. Cette structure agit principalement pour obtenir des diminutions de prix des médicaments, par achats groupés.

Unitaid se finance essentiellement au moyen d'une taxe sur le prix des billets d'avions que quelques pays, dont la France, ont instaurée. En France, ce sont 200 millions d'euros que l'État collecte ainsi. Mais il n'en reverse que 110 millions à Unitaid et, en 2014, la contribution ne sera que de 85 millions d'euros. Le gouvernement ne se gêne pas pour détourner l'argent destiné aux causes humanitaires.

À l'occasion de la journée mondiale contre le sida, début décembre, Hollande a tout de même eu le culot de déclarer au personnel de l'hôpital du Kremlin-Bicêtre : *« L'État sera là pour vous donner les moyens de votre mission. »*

Lisez la revue

Lutte de classe

Revue mensuelle de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 164 décembre 2014 - janvier 2015

- **Textes du 44e congrès de Lutte Ouvrière**
  - Le 44e congrès de Lutte Ouvrière
  - L'économie capitaliste en crise. De nouveaux pas vers le précipice
  - Les relations internationales. La barbarie de l'impérialisme, terreau de toutes les barbaries
  - La situation intérieure
- **Annexe**
  Eugene V. Debs : il parlait à la classe ouvrière au nom de la classe ouvrière

Prix : 2 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,66 euro

Le « compte pénibilité », trop pénible pour le patronat !

Le « compte pénibilité » commencera à être mis en place le 1er janvier 2015, après plus de dix ans de négociations. En fonction de leur exposition à des « risques » et du temps passé à des travaux « pénibles », les salariés « gagneront » des points qu'ils pourront utiliser pour demander des formations, pour travailler à mi-temps ou pour partir plus tôt à la retraite en compensation de la pénibilité du travail accompli.

Cela suppose de « mesurer » la pénibilité et d'établir des critères. C'est déjà choquant car l'objectif devrait être de supprimer ou du moins de réduire les travaux pénibles, non de se limiter à les quantifier. Les représentants du patronat de leur côté ont dénoncé cette mesure comme étant une « usine à gaz », mais le patronat a tout fait pour que ce texte soit délibérément compliqué, posant à chaque fois de nombreuses conditions, détaillant le poids, la position, le nombre d'heures pour pouvoir bénéficier de ces fameux points.

Finalement, dix « situations de pénibilité » ont été retenues et seules quatre d'entre elles seront prises en compte en 2015, le travail nocturne, en équipes alternantes de nuit, en milieu hyperbare, le travail répétitif. La prise en compte des six autres (la manutention de charges lourdes, les postures pénibles, le bruit, les vibrations, les températures extrêmes, l'exposition aux agents chimiques dangereux) est reportée à janvier 2016. Les critères choisis sont tellement restrictifs que bien peu de travailleurs pourront bénéficier de ce compte.

La CFDT avait fait de la reconnaissance de la pénibilité l'argument principal pour justifier son acceptation de l'allongement de la durée de cotisation ouvrant droit à une retraite entière. Finalement, dix années de négociations aboutissent à une coquille vide, qui préserve bien plus les profits patronaux que la santé des travailleurs.

Les reculs du gouvernement sur ce projet ne suffisent pas aux représentants patronaux qui persistent à exiger l'abrogation pure et simple de cette mesure. Un dirigeant du Medef a déclaré, sans craindre le ridicule que *« sur le terrain, on entend les cris de désespoir, l'exaspération des patrons »*. Mais il n'ignore pas que, comme à chaque fois, les patrons finiront par se faire entendre de Hollande.

Celui-ci s'apprêterait d'ailleurs à nommer une mission composée d'un parlementaire et d'un chef d'entreprise pour faire une évaluation de la mise en œuvre du fameux compte. Cela ressemble à un premier signe annonciateur du recul. Un de plus !

Claire Dunois

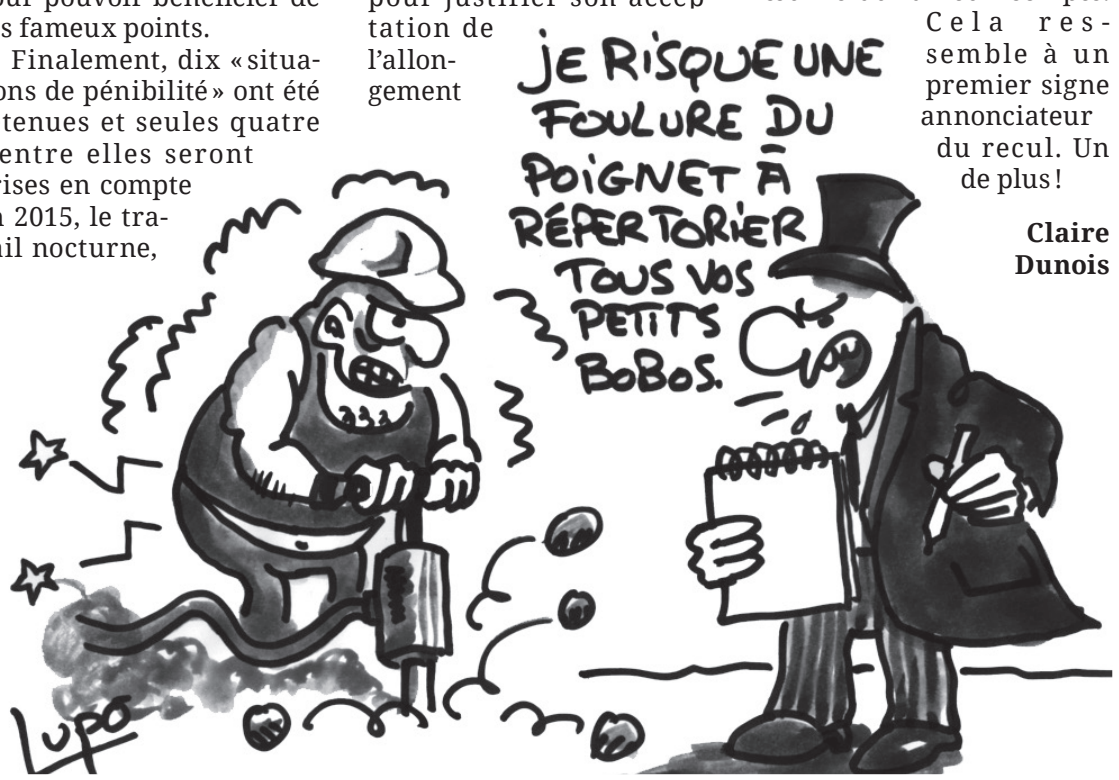

Encore des milliards pour les patrons

Si le Nouvel An se traduit pour la population par des hausses de prix, cette date sonne pour les patrons l'heure de nouveaux cadeaux fiscaux et de nouvelles baisses de cotisations.

Il y a d'abord cette année l'entrée en vigueur du pacte de responsabilité. Les cotisations familiales diminuent de 1,8 point pour les salaires allant jusqu'à 1,6 smic. Cet allègement s'ajoute à celui accordé en 2009 par Fillon sur les bas salaires. L'employeur ne paye plus désormais aucune cotisation de Sécurité sociale au niveau du smic. Cela fait 5,5 milliards qui passent dans la poche du patronat.

Le second volet du pacte se traduit par une baisse des impôts patronaux pour un montant d'un milliard. En 2015 débute en effet la suppression progressive de la C3S, une contribution patronale destinée à financer le régime des artisans, commerçants, exploitants agricoles. Ce régime est destiné à disparaître en 2017 pour être inclus dans le régime général, ce qui veut dire que les salariés auront alors à assumer la part actuellement dévolue aux patrons.

À ce pacte de responsabilité il faut ajouter le passage du crédit impôt compétitivité emploi (CICE) à un niveau supérieur. Son montant augmente de 4 % à 6 % des rémunérations brutes versées pour les salaires inférieurs à 2,5 fois le smic, soit 20 milliards en plus pour les patrons.

Les années suivantes sont déjà prévues, car Hollande sait entendre le patronat quand celui-ci affirme avoir besoin de « visibilité », lui qui trouve normal que les travailleurs ne sachent pas de quoi sera fait leur lendemain. En 2016 les allègements du pacte de responsabilité s'étendront jusqu'aux salaires égaux à 3,5 smic, ce qui coûtera 4,5 milliards de plus au budget de l'État pour le plus grand bénéfice des employeurs. Les impôts patronaux seront de leur côté diminués de 3,6 milliards supplémentaires. Et en 2017 on remet ça : encore 5,6 milliards en moins sur les impôts patronaux.

C'est énorme, mais rien ne garantit que cela s'arrêtera là. Gattaz n'est pas du genre à dire « n'en jetez plus », ni Hollande à lui refuser des cadeaux supplémentaires dans les prochains mois, sans même attendre le prochain Nouvel An.

Daniel Mescla

Éléments de langage : comment faire reluire le PS au réveillon

Le service d'information du gouvernement a mis au point un argumentaire baptisé le « Bingo de Noël », mais qui convient parfaitement au réveillon du jour de l'An.

Souvent, en famille, autour de la table, surviennent des discussions à caractère plus ou moins politique. Et, évidemment, dans ces cas-là, le gouvernement risque fort d'en ramasser pour son grade. C'est justement pourquoi le « Bingo » en question répond à tout un tas de problèmes. Il y a 24 questions, avec les réponses correspondantes censées défendre l'action du gouvernement.

Exemple de question : *« Qu'est-ce qui est fait contre le chômage, Je ne vois rien ?! »* Réponse : *« Toute notre politique est dédiée à la lutte contre le chômage : la baisse des cotisations et la fiscalité des entreprises pour qu'elles puissent embaucher, etc. »* C'est exact, c'est excellent pour les patrons, mais si avec ça les chômeurs sont convaincus !

Autre question : *« Se loger, c'est la galère ! »*. Réponse : *« C'est pour ça que le gouvernement a pris des mesure pour aider les ménages à acheter en renforçant le prêt à taux zéro, pour faire baisser les frais d'agence (divisés par deux à Paris), etc. »* Les mal-logés apprécieront.

Des questions-réponses comme cela, il y en a 24. Ne citons pas tout, mais juste celle-ci, qui semble incongrue : *« La banquise est en train de fondre et ils ne font RIEN »*, qui entraîne cette réponse : *« La France accueille l'an prochain la conférence Paris Climat 2015, etc. »*

Si la banquise pouvait rigoler, elle le ferait certainement, ce qui la ferait fondre encore plus vite.

André Victor

Temps partiel : le patronat râle, le gouvernement s'exécute

En promulguant, en juin 2013, la loi dite de sécurisation de l'emploi, le gouvernement se vantait de combattre le temps partiel subi, et de faire reculer les très bas salaires qui vont avec. Cela restait à voir, mais sa loi prévoyait qu'il n'y aurait plus de contrat à temps partiel d'une durée inférieure à 24 heures par semaine. Du moins, en principe.

Dans la pratique, la loi prévoyait diverses dérogations. Des accords de branche pouvaient fixer un plancher moindre que 24 heures hebdomadaires en temps partiel. Et cela n'a pas manqué de se passer ainsi. La loi prévoyait aussi qu'un salarié puisse renoncer « volontairement » à ce minimum légal. Comme si ce n'était pas l'employeur qui dictait sa volonté à celui ou celle qui doit choisir entre rester sans travail et prendre un mini-boulot de quelques heures !

Il y avait donc des moyens d'échapper au cadre de la loi. Mais pas assez au goût du patronat. Il l'a fait savoir. Et le gouvernement vient de faire savoir qu'il avait entendu ses récriminations.

Ainsi, le gouvernement publiera une ordonnance, en février, qui va encore plus « assouplir » sa loi. En seront exclus les CDD de moins de huit jours, les CDD ou mission d'intérim pour remplacer un salarié. Les contrats à temps partiel en cours lors du vote de la loi ne basculeront plus automatiquement aux 24 heures. Quant aux salariés ayant accepté un contrat inférieur au plancher horaire, ils ne pourront plus exiger de repasser au régime devenu si peu légal des 24 heures.

Pour qui en aurait douté, c'est à plein temps que le gouvernement sert le patronat.

Pierre Laffitte

Grèce : crise politique, chantage du FMI et intérêts des travailleurs

Antonis Samaras, le chef du gouvernement grec, a été contraint d'annoncer lundi 29 décembre la tenue d'élections législatives anticipées pour le 25 janvier 2015. Cette crise institutionnelle est le reflet de la colère et de la pression populaires croissantes contre l'actuel gouvernement qui applique le doigt sur la couture du pantalon toutes les mesures de rigueur budgétaire voulues par les créanciers internationaux du pays.

En effet, ce dernier a tenté de se maintenir au pouvoir en organisant une élection présidentielle anticipée. Seuls les 300 députés du Parlement étaient appelés à voter. Mais si aucune majorité ne sort, après trois tours de scrutin, alors l'Assemblée est dissoute. Samaras espérait que la perspective de retourner devant les électeurs pousserait suffisamment de députés à se rallier à sa politique et à le soutenir encore pour un temps. Mais son discrédit est tel que sa manœuvre n'a pas marché.

Depuis 2010 et le début de la crise de la dette, tous les gouvernements grecs ont fait payer très cher à la population le prétendu redressement des finances publiques. En moyenne, les salaires ont baissé de près d'un quart. Le chômage touche désormais 27 % de la population et plus de 50 % des jeunes de 15 à 24 ans. D'après les statistiques officielles, plus du tiers de la population vit sous le seuil de pauvreté. Et le salaire minimum, quand il est respecté, est gelé jusqu'en 2016 à 580 euros brut par mois.

Depuis février 2012, le gouvernement grec est sous la tutelle directe de ses usuriers représentés par la « Troïka » du Fonds monétaire international, de la Banque centrale européenne et de la Commission européenne. Sous prétexte d'aider la Grèce à rembourser sa dette, la Troïka a imposé une aggravation des politiques d'austérité. Les fonctionnaires partant en retraite ne sont plus remplacés et les coupes dans les budgets des services publics sont catastrophiques. Dans l'Éducation, la situation est telle que le ministre a proposé en novembre dernier que 1 100 postes soient occupés par des enseignants bénévoles avec la promesse que leurs noms seraient peut-être retenus lors de futurs réels recrutements. Le système de santé a, lui, été rejeté des années en arrière. De nombreux hôpitaux ont fermé (13 en 2013), 10 000 lits ont été supprimés dans tout le pays et près de trois millions de personnes sont exclues du système de santé public.

Les classes populaires grecques sont de moins en moins prêtes à accepter tout cela sans broncher. Elles l'ont montré lors des journées de grèves et de manifestations nationales organisées par les syndicats des salariés du public et du privé, notamment celle du 27 novembre dernier. Et le mécontentement s'est aussi exprimé lors des élections européennes du printemps 2014. L'alliance électorale Syriza devenue un parti, qui se situe à gauche du parti socialiste (PASOK, actuellement dans le gouvernement de coalition de Samaras) et qui est dirigé par Alexis Tsipras, est arrivée en tête pour la première fois à un scrutin national.

L'actuel gouvernement aurait pu espérer rester en place quatre ans, jusqu'en juin 2016. Mais la contestation croissante a fait s'effriter sa coalition gouvernementale. D'autant plus que la fin de la tutelle de la Troïka, initialement promise pour fin décembre 2014 et présentée par le gouvernement comme la compensation à tous les sacrifices imposés, n'était plus acquise. Celle-ci, sous prétexte que le budget 2015 ne la satisfaisait pas, a parlé de prolonger sa tutelle en redemandant une nouvelle série de mesures impopulaires.

À peine les nouvelles élections législatives annoncées, le FMI a déclaré qu'il suspendait son aide financière à la Grèce jusqu'à la constitution du prochain gouvernement. Les déclarations des hauts responsables européens, dont le socialiste français Moscovici, sont allées dans le même sens : menaçantes à l'égard de la population grecque si elle « votait mal ». Car pour tous ces valets des puissances financières européennes et mondiales, la population doit accepter de se laisser dépouiller et se taire.

Dans les sondages, Syriza est en tête, et nombre de

Allemagne : manifestations contre l'immigration à Dre

Depuis l'après-guerre, les partis d'extrême droite, dont le NPD, n'ont pratiquement jamais décollé électoralement en Allemagne (sauf à de rares exceptions, en particulier en Saxe, la région de Dresde) ; ils ont par contre et depuis longtemps une fraction de crânes rasés prêts à passer à l'action violente, dont certains sont ouvertement néonazis.

Ces derniers mois, dans un contexte de crise où l'Allemagne est devenue le premier pays d'immigration en Europe (465 000 immigrés y sont arrivés en 2013 pour s'y installer durablement, pour 81 millions d'habitants), les partis gouvernementaux se sont lancés dans une propagande ignoble contre les immigrés, calomniant les réfugiés de Syrie, d'Afghanistan, d'Irak ou encore les Roms d'Europe de l'Est prétendant qu'ils viennent profiter des largesses du système social et qu'ils seraient un poids financier insupportable pour les communes. L'extrême droite, elle, a augmenté les attaques contre les foyers de demandeurs d'asile.

Et depuis plusieurs semaines, un autre phénomène, inquiétant parce qu'il semble avoir une assise populaire, prend de l'ampleur : des manifestations, à chaque fois plus nombreuses, ont lieu dans une grande ville de l'Est, Dresde, avec 12 000 participants lundi 15 décembre et 15 000 lundi 22. Dans d'autres grandes villes où l'extrême droite a également tenté des manifestations, elle n'a pas rassemblé grand monde : au maximum 300 activistes ou hooligans, en général moins que les contre-manifestants.

Les manifestations à Dresde sont appelées par Pediga, acronyme qui évoque des « Européens patriotes contre l'islamisation de l'Occident (chrétien) », derrière lequel se dissimulent des gens d'extrême droite. Ils avancent masqués, et de fait la situation n'est pas simple, car si l'extrême droite est présente dans ces manifestations et les instrumentalise, la majorité des manifestants ne sont pas d'extrême droite. Certains sont réactionnaires et racistes, mais d'autres, souvent de milieu populaire, retraités ou travailleurs pauvres, sont surtout inquiets de l'avenir, écœurés par les hommes politiques et désorientés.

Ils se sont sentis diffamés par les médias les présentant comme des nazis, et les journalistes, les partis gouvernementaux, ceux-là mêmes qui depuis des mois font de la surenchère contre les immigrés, n'ont rien d'autre à leur opposer que de la morale et leur mépris social. Les manifestations ont commencé lorsque la ville de Dresde venait de décider d'ouvrir douze foyers pour demandeurs d'asile. Des manifestants demandaient : *« Pourquoi toujours chez nous, dans les quartiers populaires, où il n'y a d'argent ni pour des écoles ni pour des crèches ? Pourquoi les politiciens ne les accueillent pas dans leurs villas ? Ils ont de la place, eux ! »*

L'un des slogans les plus souvent scandés est *« La presse ment »*, et les journalistes ne sont pas les bienvenus. De la part des initiateurs du mouvement, apparaît la rhétorique habituelle à l'extrême droite contre le système et les médias ; ils demandent d'ailleurs aux manifestants de ne pas répondre aux journalistes. Mais parmi les manifestants qui passent outre, ce qui est frappant, c'est combien ils expriment de rage, d'ambiguïté et d'aspirations contradictoires. S'expriment la peur de l'immigration, mais autant la défiance contre le gouvernement, les partis, les riches qui mentent, trichent et confisquent le pouvoir. Sur des pancartes, des ouvriers expliquent par exemple qu'après 40 ans d'usine, ils touchent une retraite équivalente au RMI et que ça ne peut pas durer.

Les initiateurs de Pegida, eux, savent sans doute très bien où ils veulent aller. Dans ce Land où l'extrême droite réalise ses meilleurs scores électoraux et où elle s'implante au travers d'associations anodines, ils se servent de ces manifestations pour tenter d'étendre d'un coup leur influence. Le NPD a recueilli 4,9 % des voix aux dernières

Contre-manifestation « Dresde pour tous »

ses électeurs espèrent que Tsipras, s'il arrive au pouvoir, prendra des mesures radicales pour redresser le niveau de vie des couches populaires. Mais rien n'est moins sûr. À l'approche du pouvoir, Tsipras cherche à montrer son sens des responsabilités envers la bourgeoisie. Il ne parle plus de ne pas payer la dette mais de la renégocier. Il cherche à élargir sa coalition, y compris en se tournant vers certains politiciens qui soutenaient Samaras, comme ceux du parti de la Gauche démocrate (DIMAR).

Alors, pour les classes populaires grecques, la seule garantie qu'un changement de politique s'opère dans le sens de leurs intérêts est qu'elles exercent elles-mêmes directement une pression sur le pouvoir, quel qu'il soit, par leurs mobilisations et derrière leurs propres revendications vitales.

Pierre Royan

esde

élections régionales en Saxe (c'est son bastion), à ajouter aux près de 10 % remportés par l'AfD, l'Alternative pour l'Allemagne, nouveau parti de la droite populiste dont nombre de militants et d'électeurs comptent parmi les manifestants. Si en Saxe la proportion d'immigrés est faible, le chômage comme la pauvreté sont bien au-dessus de la moyenne nationale.

Dans leurs mots d'ordre, les organisateurs font des amalgames répugnants entre étrangers et criminels, ils demandent la restriction du droit d'asile, surfent sur la théorie du complot. Le porte-parole de Pegida, Lutz Bachmann, poursuivi pour cambriolages et trafic de drogue, a fait plusieurs années de prison. Lui qui s'était enfui jusqu'en Afrique du Sud pour échapper à la police, il dénonce la criminalité des étrangers.

Reste que plusieurs contre-manifestations, à Dresde et dans de nombreuses autres villes allemandes, ont rassemblé des milliers de personnes, dont 12 000 à Munich le 22 décembre, et d'autres sont prévues, derrière le slogan *« Bienvenue aux migrants »*. Elles drainent autant de monde, jeunes ou moins jeunes, révoltés de voir que le racisme et tout ce fatras réactionnaire s'expriment ainsi au grand jour.

Alice Morgen

Noël 1914 sur le front : trêves et fraternisations

Lors du déclenchement de la guerre en août 1914, le ralliement des principaux dirigeants socialistes et syndicalistes à leur bourgeoisie et à la barbarie que les rivalités impérialistes avaient fait jaillir, avait laissé les travailleurs sans aucune perspective. La rage au ventre, les militants ouvriers, abandonnés par leurs dirigeants et désorientés par leur trahison, rejoignirent les uns après les autres leurs unités dans les casernes ou au front.

DR

Pour maintenir les soldats et les travailleurs de l'arrière dans l'obéissance, des juridictions d'exception furent mises en place. Au front, des centaines de soldats furent fusillés durant les premiers mois de guerre dans l'ensemble des pays à titre « d'exemples » après des procès expéditifs. D'autres furent abattus par leurs officiers d'une balle dans la nuque. La contrainte, la terreur de la hiérarchie et de la justice militaire étaient en effet indispensables aux états-majors pour maintenir les hommes dans l'obéissance.

Une même « communauté de souffrance »

Mais dès que cette pression se relâchait les gestes de sympathie et d'humanité entre combattants se multipliaient. Le « bourrage de crâne » patriotique qui avait emporté une partie des civils placés sous l'uniforme et permis d'imposer la guerre aux populations se heurta en effet rapidement aux sentiments d'horreur et de révolte que la guerre suscitait parmi les combattants. Sans forcément parler la langue de ceux qui se trouvaient dans les tranchées d'en face, parfois à quelques dizaines de mètres seulement, les hommes se comprenaient. Ainsi que l'écrit Louis Barthas dans ses *Carnets de guerre* : *« La même communauté de souffrance rapproche les cœurs, fait fondre les haines, naître la sympathie entre gens indifférents et même adversaires. Ceux qui nient cela n'entendent rien à la psychologie humaine. Français et Allemands se regardèrent, virent qu'ils étaient des hommes tous pareils. »* Beaucoup parmi eux avaient conscience d'être sacrifiés pour la défense des intérêts des capitalistes et des « gros » de l'arrière et de n'être au fond, selon l'expression des soldats français, que des *« pauvres couillons du front »*.

Les trêves de Noël 1914…

Cette conscience parfois diffuse se transforma dès le premier hiver de la guerre en véritables scènes de fraternisation. Ainsi que l'a rappelé le film *Joyeux Noël*, des récitals furent organisés dans le « no man's land » séparant les tranchées. Il suffisait qu'un soldat crie *« Mi-temps »* pour que les coups de feu cessent. Ceux-ci reprenaient au passage d'un officier, les soldats prenant garde de tirer sans risquer de toucher qui que ce soit dans le camp d'en face. Ailleurs, les soldats échangeaient des vivres ou des cigarettes. Un soldat britannique raconte : *« Au bout d'un moment, des types de chez nous sont sortis pour retrouver ceux d'en face jusqu'à ce que des centaines d'hommes, littéralement, en provenance des deux côtés, se retrouvent sur le* « no man's land » *à se serrer la main, à échanger des cigarettes, du tabac et du chocolat, etc. »* Dans un régiment, une « brasserie » fut ouverte aux hommes s'affrontant quelques heures auparavant ! Ailleurs, une partie de football, opposant soldats britanniques et allemands, fut organisée.

La presse britannique, alors moins strictement bâillonnée qu'en France, publia même des reportages sur ces événements.

… et la frayeur qu'elles suscitèrent

Mais celles-ci inspiraient une telle frayeur aux états-majors et aux classes dirigeantes que tout fut fait pour y mettre un terme et empêcher leur renouvellement. La répression s'abattit sur les hommes qui y avaient pris part ou, tout simplement, les avaient évoquées dans une lettre à leurs proches. Des unités compromises furent démantelées et envoyées en première ligne, des « meneurs » jetés en prison. C'est aussi dans le but de briser les liens naissants entre soldats de part et d'autre de la ligne de front que les chefs maintenaient, à l'arrière comme dans les premières lignes, une activité permanente ou des « coups de main » sans objectifs militaires réels.

Malgré tout, sans avoir le caractère spectaculaire de ces « trêves de Noël » 1914, les mouvements de fraternisations ne cessèrent jamais et prirent de nombreuses formes. Au printemps 1917, ils se conjuguèrent avec un mouvement puissant de mutineries dans des centaines de régiments, en France et dans plusieurs pays.

Les fraternisations survenues sur le front moins de six mois après le commencement de la Première Guerre mondiale étaient les premières manifestations du rejet de la guerre par les populations et de leur volonté de paix. Elles étaient la preuve que, contrairement à ce que continuent à affirmer un siècle plus tard nombre d'historiens, les soldats étaient loin d'avoir « accepté d'être de la chair à canon » par patriotisme et consenti unanimement à la guerre. Surgies spontanément, elles portaient en elles la possibilité d'en finir avec la barbarie et de voir renaître l'internationalisme prolétarien trahi par ses chefs en août 1914. Mais elles démontrèrent également la nécessité d'un parti à même de donner des objectifs politiques communs à ces refus individuels ou collectifs, de faire de ces gestes d'humanité des armes de combat contre les responsables de cette boucherie, de transformer en somme la guerre impérialiste en guerre civile révolutionnaire. Parce qu'un tel parti existait en Russie en 1917, le Parti bolchevik, il donna en octobre 1917 aux fraternisations et aux mutineries le seul objectif capable d'en finir avec la barbarie et la guerre : la prise du pouvoir par le prolétariat.

Pierre Delage

CERCLE LÉON TROTSKY

Développement des sciences et fondement des idées communistes

Vendredi 23 janvier à 20 h 30

Salle de la Mutualité
24 rue Saint-Victor - Paris 5e
Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros

RLD-Les Lilas : grève contre la fermeture de la blanchisserie

Les 72 salariés de la blanchisserie des Lilas ont appris le 28 octobre dernier que le patron comptait fermer ce site. Après plusieurs actions ponctuelles, mercredi 24 décembre, les travailleurs ont décidé de se mettre en grève et de bloquer la production de la blanchisserie.

Aux Lilas, une grande partie des travailleurs ont plus de 50 ans et gagnent à peine plus du smic après 20, 30 ou 40 ans d'usine. Le patron propose 62 reclassements dans des sites à l'autre bout de la région parisienne tout en sachant pertinemment que la majorité des travailleurs ne pourra pas accepter. En fait, il veut licencier au moindre coût. Dans son plan (PSE), les indemnités de départ s'élèvent à moins de 6 000 euros pour ceux qui ont 20 ou 30 ans de maison et il ne propose que 9 mois de reclassement pour les plus de 50 ans et 6 mois pour les autres.

Loin d'être une entreprise en difficulté, RLD fait des millions de bénéfices chaque année grâce aux 2 100 travailleurs du groupe. Elle a d'ailleurs été rachetée en 2013 par un fonds d'investissements, Vermeer capital, attiré par l'odeur de l'argent. Son président expliquait alors : *« Cette entreprise a toujours été en croissance depuis sa création et s'est particulièrement développée au cours des dernières années. Nous sommes confiants dans la croissance future du groupe compte tenu de ses fondamentaux très solides. »* Et les actionnaires espèrent augmenter leurs profits en licenciant aux Lilas et en aggravant les charges de travail sur les autres sites. Ce qui n'a pas empêché le gouvernement de verser 1,6 million d'euros à RLD au nom du CICE en 2014 et de prévoir 2,4 millions supplémentaires en 2015.

Depuis une semaine, la quasi-totalité des travailleurs des Lilas sont donc en grève, y compris des femmes employées de longue date qui n'avaient jamais fait grève en 40 ans, mais qui refusent de se laisser jeter dehors sans rien, après avoir fait la fortune de leurs patrons. Et bien des grévistes ont décidé de se battre pour obtenir leurs droits et défendre leur dignité.

De son côté, la direction multiplie les gestes d'intimidation. Depuis vendredi soir, trois vigiles montent la garde devant les bureaux.

LO

Le patron régional est venu lui-même conduire un camion censé opérer une livraison. Mais même avec deux ou trois chefs, ils ne sont pas capables de remplacer le travail de dizaines d'ouvrières et de chauffeurs. Il leur faudrait en plus apprendre à trier le linge sale et à plier une centaine de tissus à la minute. Leurs tentatives, loin de démoraliser les grévistes, renforcent la bonne humeur.

En distribuant des tracts et en vendant des badges de soutien dans les rues de la ville et sur le marché, les grévistes peuvent mesurer la solidarité des travailleurs qu'ils rencontrent. Ils se sont aussi adressés au maire PS des Lilas et au conseil général PS pour dénoncer les millions versés par l'État et réclamer que ces élus interviennent auprès du gouvernement.

Chaque jour la grève a été revotée à l'unanimité et cette cohésion renforce la confiance des grévistes dans leur capacité à tenir tête à leur patron.

Correspondant LO

Boutiques de la tour Eiffel : une grève réussie

Jeudi 18 décembre, les 47 vendeurs des boutiques de la tour Eiffel décidaient d'entrer en grève. Comme l'ensemble des salariés de la tour, ils travaillent de nuit, tous les jours, même le dimanche, sans être volontaires, mais ne touchent aucune rémunération supplémentaire.

Après quatorze ans de salaires bloqués au smic, avec un calcul de la prime sur objectif qui la rendait inatteignable, et le ras-le-bol des conditions de travail, leur colère a éclaté. Avec le soutien de la CGT, ils réclamaient 300 euros d'augmentation de salaire.

Les grévistes étaient aussi choqués de voir que ces boutiques, qui appartiennent au groupe Relay, lui-même filiale du Groupe Lagardère, génèrent 13 millions de chiffre d'affaires et plus d'un million d'euros de bénéfice par an, sans que le patron semble même vouloir seulement entamer des négociations sérieuses.

Qu'à cela ne tienne ! Samedi 20 décembre au matin, il a suffi de quelques minutes de raffut et de slogans criés au deuxième étage au milieu des touristes ébahis pour voir débarquer le patron de Relay. Mais sa proposition minable de 80 euros brut par mois choquait les grévistes présents. Ils ont donc continué, soutenus par les encouragements des autres salariés de la Tour venant régulièrement aux nouvelles.

Lundi 22, la CGT organisait une réunion d'information pour l'ensemble des salariés, affichant sa solidarité avec la grève et organisant une collecte de soutien. La réunion, très suivie, a débordé sur l'heure prévue et a reculé d'un quart d'heure l'ouverture aux touristes.

Cette détermination a payé. Dès le lendemain, le patron lâchait 200 euros brut par mois, une prime sur objectif entre 80 et 150 euros mensuels, et un petit bonus pour la reprise. On n'était pas loin des 300 euros ! C'est donc avec un sentiment de victoire que la fin de la grève a été décidée, sentiment partagé avec satisfaction par les autres employés de la tour.

Correspondant LO

Renault Flins : trois semaines de fermeture aux frais des travailleurs

Depuis vendredi 19 décembre, l'usine Renault de Flins est fermée, du moins les secteurs de production de la Clio et de la Zoé. La reprise du travail se fera de façon étalée et n'aura lieu pour certains que le 13 janvier.

Bien sûr, pouvoir souffler en cette période de fin d'année peut paraître appréciable mais c'est aux frais des salariés. Pour couvrir ces jours de fermeture, la direction prend quatre jours de congés annuels des salariés, et pour compléter elle puise dans les compteurs de capital temps collectif, constitués d'heures supplémentaires non payées accumulées au fil des ans.

Mais depuis l'accord dit de « compétitivité » de juillet 2013, la capitalisation est nettement inférieure. Au bout de 18 mois d'application, il manque aux travailleurs 27 jours de congés qu'ils auraient eus avec l'ancien dispositif. Non seulement ils ont travaillé durant ces 27 jours sans toucher un euro de plus, mais la plupart d'entre eux ont des « compteurs » négatifs car la direction a continué à les utiliser pour payer les journées d'arrêt de production au même rythme qu'auparavant. Avant même la fermeture, 1 735 travailleurs « Renault » sur 2 200 avaient leurs compteurs de capital temps « déficitaires ». Sans compter les CDD, les intérimaires.

Voler les jours de congés n'est pas un problème pour la direction. Mais quand ces fameux compteurs sont en déficit, c'est Renault qui doit en quelque sorte faire crédit. Alors là, ça change tout. Pour ne pas avoir à payer dans ces cas-là, la direction a fait une demande d'indemnisation pour « chômage technique », en justifiant de travaux de modification des installations liés à l'arrivée de la Micra en 2016.

Cette année, Renault réalise des bénéfices très largement supérieurs à ceux de 2013. Au fil des ans et malgré la crise, le groupe s'est constitué un véritable trésor de guerre de quatorze milliards d'euros en vue d'acquisition de concurrents. Il aurait donc largement les moyens de prendre sur ses profits pour assurer les salaires de tous les travailleurs quel que soit leur statut, plutôt que de piocher dans les caisses de chômage.

Correspondant LO

EasyJet : grève des hôtesses et des stewards

À easyJet France, après avoir fait grève les 25 et 26 décembre, provoquant l'annulation d'un vol sur cinq, les deux principales organisations syndicales ont appelé les hôtesses et stewards à une nouvelle grève les 31 décembre et 1er janvier.

Les grévistes dénoncent les plannings de travail qui leur rendent la vie impossible car ils peuvent subir jusqu'à une vingtaine de changements au cours du mois, y compris du jour au lendemain. Ils dénoncent aussi la baisse de la participation accordée aux salariés alors que le bénéfice net de la compagnie a progressé de 13,1 % pour s'établir à 564 millions d'euros. De quoi voir rouge lorsque les dividendes distribués aux actionnaires ont également augmenté, et que la rémunération annuelle de la PDG vient d'augmenter de presque 10 %, passant à 8,9 millions d'euros cette année après avoir déjà doublé fin 2013 !

Les compagnies dites « low cost » comme easyJet ou Ryanair sont souvent présentées comme des exemples d'efficacité économique et comme des modèles à suivre pour tout le secteur aérien. En fait, elles se sont bâties en mettant à contribution les collectivités locales, auxquelles elles arrachent de fortes subventions en échange d'une desserte, et en appliquant à leur personnel des conditions de travail extrêmement dégradées et des rémunérations « very very low ». Leurs patrons escomptaient des salariés dociles et non-syndiqués. Ils n'ont pas hésité à frauder pour leur imposer des contrats relevant d'un droit du travail plus désavantageux, britannique dans le cas d'easyJet. Il n'empêche : ces travailleurs se sont organisés, ont parfois attaqué en justice leur compagnie, et se battent aujourd'hui pour leurs revendications. Et ils ne se laissent pas intimider par la direction de combat d'easyJet, qui fait venir au prix fort du personnel de Grande-Bretagne pour briser leur grève.

Une belle leçon de choses sur la capacité des travailleurs à résister à l'exploitation.

Michel Bondelet

Abattoirs AIM : pas de trêve pour les sales coups

Le 24 décembre la direction des abattoirs AIM (Abattoirs industriels normands) a annoncé un dépôt de bilan pour début janvier, et affirmé qu'elle n'était plus en mesure de payer les salaires. Au lieu du versement de la paie de décembre et du 13e mois, qui avoisine 3 000 euros, les salariés n'ont eu qu'une avance de 800 euros. Les 400 employés de l'abattoir situé dans le sud de la Manche ainsi que les 180 de celui situé non loin en Bretagne sont dans l'incertitude – sans parler des intérimaires qui, eux, ont été directement renvoyés.

AIM appartient à la coopérative des éleveurs de porcs de la région. Depuis la crise de 2008, les abattoirs et la coopérative sont pris entre les banques qui n'ont jamais remis de capitaux dans l'économie, les céréaliers qui se battent pour faire leur marge sur les éleveurs et les salariés du secteur, et la grande distribution qui fait main basse sur le reste du chiffre d'affaires.

En attendant, la direction argumente contre les salariés puisqu'elle invoque la concurrence, en profitant pour vanter les salaires plus bas en Espagne ou en Allemagne. Et l'entreprise, qui a fermé un abattoir en Eure-et-Loir en 2013, a reçu depuis des mois de nombreuses aides des collectivités et de l'État, y compris le rachat de ses locaux pour huit millions d'euros début 2014, soit l'équivalent de quatre mois de salaire au moins pour les ouvriers du groupe. Cela ne l'a pas empêchée d'annoncer aux salariés, du jour au lendemain, que ce sont eux qui allaient devoir payer les pots cassés.

Correspondant LO

Safran et Airbus s'emparent d'Ariane : les profits sur orbite…

Le 3 décembre, les ministres européens, français en tête, ont décidé de confier les clés d'Ariane à Airbus et à Safran. Sous le prétexte de résister à la concurrence américaine, les deux groupes s'approprient en fait toute la filière des lanceurs spatiaux, via la création d'une société commune, la joint-venture Airbus Safran Launchers, une filière qui s'est construite sur des décennies d'investissements publics européens.

Ces deux entreprises profitaient déjà de marchés publics en tant que producteurs de toute une partie des lanceurs. Estimant depuis longtemps que les marchés des lanceurs et des tirs spatiaux peuvent leur rapporter bien plus, elles ont voulu s'en emparer. Elles ont pu, une fois de plus, avoir l'oreille attentive et complaisante des pouvoirs publics et en particulier de la France qui compte parmi les principaux financeurs d'Ariane (52 %). Geneviève Fioraso, la secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, a ainsi répondu aux sollicitations du directeur général d'Airbus Defence and Space que *« si Safran pense la même chose que vous, cela deviendra la position française »*.

Dans la corbeille de naissance de Airbus Safran Launchers, l'État mettra les parts que le Centre national d'études spatiales, un organisme public, détient dans Arianespace, la société qui commercialise les vols spatiaux d'Ariane. Pour Airbus et Safran, il n'est pas question de prendre de risques. Si Ariane est privatisée, le développement d'Ariane 6, la fusée qui doit prendre le relais d'Ariane 5, se fera toujours sur fonds publics. Pour cela les industriels attendent des pays européens quatre milliards d'euros de subventions, y compris la construction d'un nouveau pas de tir à Kourou. Sans compter que si les industriels disent assumer le risque commercial, ils ont négocié que, chaque année, les États européens leur commandent un minimum de cinq tirs dits « institutionnels ». Les investissements et les risques sont donc assumés par les États tandis que les profits sont privatisés.

La concurrence américaine n'est qu'un grossier prétexte pour offrir aux industriels un secteur qui peut rapporter gros.

Airbus et Safran ont annoncé d'entrée de jeu la couleur : réduire les coûts des lanceurs de 40 %. Cela ne pourra se faire qu'en réorganisant la production à l'échelle européenne et probablement en maniant le sécateur dans les effectifs des sites qui intégreront la nouvelle société. Celle-ci compte dès le 1er décembre 2014, 450 personnes. 8 000 travailleurs y seront intégrés au 1er janvier 2016.

Sur les sites concernés (Kourou, Snecma Vernon en région parisienne, Herakles au Haillan en Gironde pour Safran, les Mureaux en région parisienne, ou encore Saint-Médard en Gironde pour Airbus), les travailleurs s'attendent à des mutations forcées et des suppressions d'emplois.

Les dirigeants de Safran et d'Airbus n'ont pas besoin de savoir faire décoller des fusées. Ce sont les travailleurs, les ouvriers, techniciens, ingénieurs qui le font. Mais pour remplir les poches de leurs actionnaires de centaines de millions d'euros supplémentaires, ces patrons ne manquent ni d'imagination ni de complices dans les instances gouvernementales.

Correspondant LO

LO

Le centre de lancement de Kourou.

Alstom : au bord de l'overdose de bénéfices

L'assemblée générale des actionnaires d'Alstom a approuvé la vente de 70 % de l'ensemble de ses activités, toutes celles correspondant à la branche énergie, au trust américain General Electric (GE).

LO

Sur les 7,3 milliards d'euros que GE devrait au bout du compte débourser, le PDG du groupe, Patrick Kron, a indiqué qu'Alstom comptait verser entre 3,5 et 4 milliards à ses actionnaires, bien plus que ce que les analystes financiers prévoyaient. Ce PDG si bien attentionné a donc été approuvé par… 99,2 % de ses actionnaires, dont le groupe Bouygues, propriétaire de plus de 30 % d'Alstom, et qui devrait toucher entre 1 et 1,2 milliard d'euros dans l'affaire.

Ce jeu de Monopoly industriel va se traduire par des changements d'enseignes en pagaille. Selon le rapport du conseil d'administration, 65 000 salariés vont changer de casquette dans environ 390 sociétés, et dans une soixantaine de pays différents. C'est tellement énorme que le nombre précis des sociétés et des pays concernés n'a pas été communiqué, les arrondis semblant suffire aux actionnaires qui ne sont quand même pas à quelques sociétés près.

Quant aux salariés « transférés », beaucoup s'inquiètent, à juste titre. Que va-t-il se passer pour ceux qui travaillent dans des secteurs que General Electric va considérer en « doublons » ? Et pour ceux qui continuent à rester dans le giron d'Alstom, rien n'est garanti. Sur le site de Belfort, la direction a annoncé un sureffectif de 320 personnes en 2015, sur les 600 salariés que compte l'activité transport.

En guise de remerciement pour l'organisation de cette braderie, Patrick Kron a été récompensé d'un super-bonus équivalent au prix de 150 000 actions, soit 4,1 millions d'euros. Et les 2 000 plus hauts cadres d'Alstom se partageront, eux, 60 millions d'euros. Le père Noël est vraiment parfois une ordure…

Betrand Gordes

General Electric gave ses actionnaires

Le conglomérat américain General Electric s'attend à une hausse de ses bénéfices pour 2015. Il dit avoir su profiter des opportunités, en vendant ses « canards boiteux », comme l'électroménager aux USA, en rachetant à bon prix certains secteurs comme la branche énergie d'Alstom, en fermant certaines entités.

Pour anticiper ces bons résultats, pour prouver aux « marchés » que GE est sur de bons rails, les dirigeants du groupe ont annoncé que les actionnaires seront gâtés au maximum, et recevront, en 2015-2016, environ 40 milliards de dollars sous forme de dividendes et de rachats d'actions. Et ils veulent nous dire qu'ils souffrent de la crise.

B.G.

Entente illicite : une concurrence bien ordonnée

Les treize leaders mondiaux du marché des produits d'entretien, d'hygiène et de beauté, dont L'Oréal, Unilever et Procter & Gamble, ont été condamnés par l'Autorité de la concurrence à payer une amende d'un montant cumulé de 950 millions d'euros pour s'être entendu sur les prix entre 2003 et 2006.

Il y a trois ans, pour la même raison, plusieurs de ces sociétés avaient déjà écopé d'une amende de 361 millions d'euros, qu'elles avaient fait payer aux consommateurs en augmentant les prix. L'Oréal avait déjà été impliqué en 2012 dans une affaire d'entente illicite avec des groupes de parfumerie comme Chanel et Guerlain, mais aussi des distributeurs comme Marionnaud, Nocibé et Sephora.

La concurrence, que l'on vante comme étant le moteur de l'économie capitaliste, a donc bien des moyens d'être contournée, surtout par les grands groupes de tous les secteurs. Les amendes, pour importantes qu'elles puissent être, viennent à peine écorner des profits qui s'élèvent chaque année à plusieurs milliards pour chacune de ces entreprises. Pour ce genre de racketteurs en bande organisée, la justice se montre bien clémente !

David Marcil

Sang contaminé : le virus du profit

Un père de famille d'origine irakienne, qui a perdu ses cinq enfants hémophiles, contaminés par le sida lors de transfusions sanguines, a porté plainte contre Sanofi, actuelle propriétaire des laboratoires Mérieux. Il l'accuse d'avoir sciemment vendu aux hôpitaux irakiens des stocks de sang contaminé. En 1985, la loi lui ayant interdit de vendre aux hôpitaux français ses stocks de sang non chauffés, le laboratoire Mérieux avait décidé de les écouler en Grèce, en Libye, en Syrie, en Tunisie, en Arabie saoudite et en Irak. La cour d'appel de Lyon a jugé en 2002 que *« l'entreprise était consciente des risques qu'elle faisait courir »* et qu'elle avait été motivée *« par un souci mercantile »*.

Si la responsabilité de l'entreprise est indiscutable, celle des pouvoirs publics l'est également. Non seulement l'État français, pourtant informé des risques, a tardé à obliger les laboratoires à chauffer le sang à haute température –procédure plus onéreuse– pour détruire les virus du sida et de l'hépatite C qu'il risquait de contenir, mais il a autorisé l'exportation de ce sang potentiellement contaminé.

En 2010, le groupe Sanofi avait proposé au père de famille, en échange de son silence, de l'indemniser à hauteur de 25 000 dollars par enfant décédé. Indigné, il a refusé et s'est fait le porte-parole de toutes les victimes irakiennes, devant se battre contre son propre État. Des années après, il réclame de la justice française qu'une indemnisation correcte soit versée aux parents des victimes et que la vérité soit admise par l'entreprise. Ce serait la moindre des choses.

Aline Urbain

Laboratoires pharmaceutiques : acheter des médecins pour vendre des médicaments

L'équivalent américain de l'assurance-maladie a récemment rendu publiques des données concernant les relations financières entre l'industrie de la santé, les médecins et les hôpitaux.

On apprend ainsi que Sanofi a officiellement versé au cours des cinq derniers mois de 2013 au moins 9,5 millions de dollars à des milliers de médecins américains. Certains ont par exemple été payés pour aider le laboratoire à peaufiner ses arguments commerciaux ou pour faire directement la promotion du Lantus, une insuline destinée au traitement du diabète, dont la position dominante était menacée par la mise sur le marché de génériques. C'est aussi une façon pour le laboratoire de s'assurer des alliés au sein des instances officielles.

Le laboratoire avait déjà dû verser plus de 100 millions de dollars en 2012 pour échapper à un procès au sujet de pratiques analogues. Une somme peu dissuasive, comparée aux milliards de dollars de chiffre d'affaires que pèsent ces médicaments.Et ce n'est certainement que la partie émergée de l'iceberg : une ancienne salariée du groupe dénonce 34 millions de dollars de pots-de-vin versés pour favoriser ses antidiabétiques.

Ces pratiques ne sont pas l'apanage de Sanofi aux États-Unis et dans nombre de pays : Pfizer, Roche, GlaxoSmithKline… tous les grands laboratoires versent des millions de dollars, d'euros, etc., aux médecins et aux hôpitaux. C'est que, pour eux, les malades n'ont d'intérêt que comme consommateurs, les médicaments comme marchandises.

Nicolas Carl

DANS LES ENTREPRISES

Sénerval Strasbourg : amiante et intoxication municipale

La réparation des fours de l'usine d'incinération des déchets de la communauté urbaine de Strasbourg (CUS), dont la dangerosité avait été largement dénoncée par les travailleurs en avril-mai 2014, a fait apparaître en plus la présence d'amiante. Le président (PS) de la CUS, propriétaire de l'usine gérée par Sénerval (groupe Séché), s'inquiète.

Oh ! Pas parce que depuis des dizaines d'années les travailleurs de l'usine et des alentours ont respiré de l'amiante en plus de toutes les fumées toxiques qui sortaient des fours mal entretenus. Non, mais dans les *Dernières nouvelles d'Alsace* du mercredi 17 décembre, il s'épanche sur le coût exorbitant que va entraîner le traitement des déchets sur d'autres sites pendant le temps des réparations et du désamiantage. Ce coût pèsera sur la collectivité, annonce-t-il.

En bon gestionnaire des intérêts des patrons comme Séché, le président PS de la CUS a fait la sourde oreille pendant des semaines aux revendications des travailleurs mais il s'apprête à faire payer la collectivité quand il faut exécuter les travaux de première nécessité qui auraient dû être effectués par Sénerval.

Comble du cynisme, il n'hésite pas à menacer les travailleurs de l'usine de fermeture définitive si, pendant les travaux, ils osaient revendiquer pour leurs conditions de travail.

Correspondant LO

Équipementiers auto : pour eux, ça roule

Le patronat de l'automobile a pris l'habitude de pleurer misère. Les équipementiers auto, dont les fournitures représentent les trois quarts du prix d'un véhicule, vont-ils à leur tour jouer les pleureuses ? En tout cas, les Valeo, Bosch, Faurecia, Plastic Omnium, Continental, etc., auraient bien du mal à démentir des médias qui, tels le quotidien économique *Les Échos* du 29 décembre, relèvent que *« leur marge d'exploitation* – leur bénéfice – *a atteint 7,5 %, un seuil historique »*, en 2014.

Et de préciser que les *« groupes les plus internationalisés sortent du lot, et, parmi eux, les fabricants de pneumatiques (9,4 % de marge opérationnelle) et les spécialistes des moteurs (7,6 %) »*. Et, apparemment, les perspectives de profits des grands équipementiers sont bonnes. En tout cas, les spéculateurs et autres boursicoteurs le pensent puisque la hausse du cours de leurs actions va de 11 % pour Faurecia à 29 % pour Valeo, qui a ainsi repris place au CAC 40, ce hit-parade de la richesse des entreprises en France.

Pour ces grands et très grands groupes, 2014 a été, selon *Les Échos*, une *« année record »*.Comme pour le grand patronat en général.

P.L.

Arc International : des licenciements avec la complicité du gouvernement

Arc International est une entreprise qui compte environ 10 500 salariés dans le monde dont 5 700 sur le site d'Arques dans le Pas-de-Calais. Elle est considérée comme le leader mondial dans la fabrication de vaisselle. La famille Durand-Ibled, seul actionnaire de l'entreprise, est classée parmi les 500 premières fortunes professionnelles du pays.

Mais cette famille a décidé de vendre la majorité de ses actions car comme bien des capitalistes, elle refuse de mobiliser son capital alors que la finance et la spéculation offrent tant de possibilités d'accroître les fortunes. Depuis des mois, elle mène une propagande afin de présenter l'entreprise comme endettée de 400 millions d'euros et non rentable.

En faisant planer la menace du redressement judiciaire, elle a été reçue de nombreuses fois par les ministres Montebourg, puis Macron, qui ont mobilisé leur énergie à son service. Depuis des mois, avec l'aide de l'État, elle mène donc ses tractations dans le dos des travailleurs de l'usine, pourtant les premiers concernés par les conséquences de la vente. Après de nombreuses annonces et contre-annonces, ce serait finalement le fonds d'investissements américain PHP qui serait acquéreur de 75 % des actions.

Ce rachat s'accompagnerait de 400 licenciements et de sérieuses dégradations dans les conditions de travail. D'ailleurs, Tim Gollin, PDG de PHP, a déjà annoncé que les investissements prévus – 28 millions et non 60 millions comme l'a faussement annoncé la presse – serviraient à augmenter la productivité, c'est-à-dire à accroître encore les cadences et à réduire les effectifs. Le patron a aussi prévu d'introduire plus de flexibilité des horaires et les travailleurs savent d'ores et déjà que les attaques sur leurs salaires vont continuer puisque du chômage partiel est annoncé pour le début 2015.

Macron a fait le déplacement jusqu'à Arques pour annoncer lui-même ce rachat. Il s'est félicité de cette solution, osant prétendre : *« Arc international est sauvé »*, illustrant ainsi à quel point, pour lui, ce qui compte est de sauver les profits des patrons et non les emplois des travailleurs.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte Ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie *Lutte Ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron — 6, rue Florian 93500 Pantin — Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 — Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. — Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. — Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 — ISSN 0024-7650 — Dépôt légal janvier 2015.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 – Télécopie : 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante : **Lutte Ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versée par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à ☐ Lutte Ouvrière ☐ Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris

à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	*Lutte Ouvrière*		*Lutte de classe*
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord , Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

Sur internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Haïti : le Premier ministre défait, le président atteint, la rue doit aller plus loin

La rue a chassé le Premier ministre Laurent Lamothe dont la candidature pour briguer la présidence n'était plus un secret. Et le 21 décembre, le président Michel Martelly a nommé la ministre de la Santé, Florence Duperval, Première ministre pour une période de 30 jours comme le veut la Constitution et a soumis une liste de cinq noms aux partis de l'opposition dans le cadre des négociations pour désigner le Premier ministre. Entre temps, les recommandations de la commission consultative, formée par Michel Martelly au moment où le mouvement de contestation s'amplifiait, vont bon train avec la démission en bloc des membres du Conseil électoral provisoire et la libération des prisonniers politiques. La bulle « Martelly » se dégonfle mais la rue ne décolère pas ; la majorité des partis de l'opposition appellent à manifester pour exiger la démission du président et la formation d'un gouvernement provisoire pour préparer des élections générales. Nous publions ci-après des extraits d'un article de *La Voix des Travailleurs*, organe de l'Organisation des Travailleurs Révolutionnaires (OTR-UCI), paru le 18 décembre.

Les imposantes manifestations populaires à Port-au-Prince appelées par l'opposition et baptisées « opération Bukina Faso » ont eu raison du Premier ministre Laurent Lamothe, contraint à la démission après avoir été lâché par le chef de l'État visiblement vidé de son arrogance habituelle et très affaibli politiquement. La couardise de Martelly est telle qu'il a dû se cacher derrière une commission consultative de 11 membres pour demander à Lamothe de partir, lâchant ainsi du lest pour tenter d'obtenir une certaine accalmie, du moins dans la capitale, le théâtre des manifestations, et du coup sauver sa tête réclamée par des partis de l'opposition. (...)

À grand renfort de publicité autour de leurs maigres réalisations [Lamothe et Martelly] ont mobilisé de grands moyens (banderoles, affiches, panneaux, spots publicitaires) pour berner la population, lui laissant croire que le pays a décollé alors que les problèmes d'infrastructures du pays restent entiers, le chômage s'est aggravé avec les révocations tant dans le secteur privé que public, les prix du carburant, des produits de consommation courante, du loyer, des médicaments, de l'écolage (frais de scolarité), ont flambé, la gourde ainsi que le pouvoir d'achat ont chuté, les salaires ont baissé avec la dévaluation de la gourde et l'envolée des prix, la vie devient de plus en plus chère, la misère grandit et frappe des pans entiers de la population. C'est le gouvernement Martelly-Lamothe lui-même qui tirait la sonnette d'alarme sur la crise alimentaire dans certaines régions du pays.

Les taxes instaurées par le tandem Martelly-Lamothe pour augmenter les recettes de l'État épargnent les riches et frappent essentiellement les couches pauvres, directement ou indirectement. Même les bas salaires, comme ceux des ouvriers de la sous-traitance, sont l'objet de nouvelles taxes comme les 10 % prélevés sur le bonus de ces salariés à la fin de l'année. Avec ce couple-ami au pouvoir, le pays vient de faire un bond dans le classement des pays corrompus, arrivant ainsi en tête dans la région comme pays le plus corrompu. On comprend ainsi aisément à quelles fins est utilisée la part du lion des recettes publiques, comme ces fréquents voyages à l'étranger des deux compères avec des perdiem (argent de poche) astronomiques. (...)

Le mouvement de contestation gagne du terrain de semaine en semaine, les manifestations se multiplient à Port-au-Prince et les effectifs des manifestants vont crescendo malgré la répression, malgré des blessés et des morts. Si la mobilisation s'étend à la fin de l'année dans d'autres départements du pays avec la même ampleur, les jours de Martelly sont, par conséquent, comptés en dépit de l'appui de la diplomatie internationale qui ne tient pas longtemps quand la rue ne décolère pas.

Mais les leaders de l'opposition – MOPOD, Fanmi Lavalas, etc – à l'origine du mouvement de contestation ne réclament que le déchoukage [l'éviction] de Lamothe et de Martelly et l'organisation des élections générales dans le pays, c'est-à-dire des revendications ne visant qu'à satisfaire leurs ambitions politiques, à accéder à la mangeoire pour accaparer leur part du gâteau. La vie chère, les bas salaires et l'exploitation éhontée sur la zone industrielle notamment, le chômage grandissant, le manque cruel d'eau et d'électricité dans les quartiers pauvres, etc. Toutes ces revendications qui concernent au premier plan les travailleurs et les classes pauvres en général ne figurent ni dans le cahier des charges des leaders de l'opposition ni dans les pancartes exhibées par les manifestants servant de tremplins à ces politiciens assoiffés de postes et de privilèges, et qui ne feront pas mieux que Martelly et Lamothe une fois au pouvoir. Voilà les principales limites de cette mobilisation. (...)

Il est donc impératif que les classes pauvres aillent plus loin dans le cadre de cette mobilisation, qu'elles ne se contentent pas de déchouquer des politiciens corrompus pour mettre d'autres à la place ; un perpétuel recommencement. Elles doivent maintenir la mobilisation pour exiger la baisse des produits de première nécessité, l'augmentation du salaire minimum journalier à 500 gourdes, la création massive d'emplois à travers des projets de construction d'écoles, d'hôpitaux, de routes, de logements sociaux pour les sinistrés du séisme du 12 janvier et pour les familles pauvres en général, la distribution d'eau potable et d'électricité dans tout le pays, la gratuité de l'école, etc.

Oui, il faut aller plus loin. Il faut que ces déchoukages récurrents aboutissent un jour à un déchoukage plus profond, conscient et préparé, de tous les riches parasites et de leurs valets au pouvoir, de tous ceux qui vivent bien du travail de ceux qui vivent mal. Il faut nettoyer le pays de ces vermines qui accaparent quasiment toutes les richesses et qui contraignent l'immense majorité de la population à patauger dans la misère et dans la crasse. C'est la seule planche de salut pour les travailleurs et les classes pauvres du pays !

DR

Manifestation le 24 décembre.

Éducation des enfants : les vœux pieux de l'ONU

En 2000, dans le cadre des « Objectifs du millénaire », l'ONU avait fixé pour 2015 six objectifs à atteindre pour favoriser l'égal accès à l'éducation de tous les habitants de la planète. À l'aube de 2015, un rapport de l'Unesco constate qu'aucun de ces objectifs n'est atteint.

Parmi les six objectifs figuraient l'enseignement primaire universel, un meilleur accès au secondaire, et l'élimination des disparités entre les sexes face à l'éducation avant 2005.

Mais les faits sont là. Selon l'Unesco, 58 millions d'enfants dans le monde ne sont pas scolarisés en primaire. L'immense majorité d'entre eux (55 millions) vit dans les pays pauvres, en particulier en Afrique subsaharienne.

Quant à l'accès au secondaire, il reste un luxe dans bien des pays : en Afrique subsaharienne, seuls 41 % des jeunes sont scolarisés. Derrière cette moyenne se cachent d'immenses disparités entre pays : par exemple, en Afrique du Sud 100 % des jeunes sont scolarisés dans le secondaire, contre 26 % au Tchad. Du moins, selon les chiffres officiels.

Quant à l'accès des filles à l'école, il reste plus que limité. En Afrique subsaharienne, 25 % des filles ne sont pas scolarisées en primaire, et plus de la moitié (54 %) n'accèdent pas au secondaire. Dans les États arabes, 14 % des filles ne sont pas scolarisées du tout. En conséquence, en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud et de l'Ouest, la moitié des femmes sont analphabètes.

L'ONU peut continuer à distiller de belles paroles avec ses « objectifs du millénaire », c'est le capitalisme dominant qui en décide.

Julie Lemée

Lutte Ouvrière ■ Directeur de publication : Michel Rodinson ■ Commission paritaire n° 1019 C 85576